

Saison cyclonique
1^{er} juin - 30 novembre

Êtes-vous bien protégé en cas de cyclone ?

QU'EST-CE QU'UN CYCLONE ?

LES MESURES

EST-CE QUE MA MAISON EST EN SÉCURITÉ ?

INFO PRATIQUE

2017

Soualiga Post.com





QU'EST-CE QU'UN CYCLONE ?

COMMENT SE FORME UN CYCLONE ?

🌀 PAGES 3-4-5

2017, UNE SAISON CYCLONIQUE
QUI S'ANNONCE MODÉRÉE

🌀 PAGES 6-7-8

BILAN SAISON 2016

🌀 PAGE 9

GONZALO, DERNIER CYCLONE
À ÊTRE PASSÉ SUR SAINT-MARTIN

🌀 PAGES 10-11

COMMENT SE FORME UN CYCLONE ?

Un cyclone est un phénomène tourbillonnaire de pression centrale très basse. Il se déplace à une vitesse moyenne de 20 à 30 km/heure. La dépression se forme lorsque des masses d'air chaud s'élèvent au-dessus de la mer dans des conditions spécifiques. Le mouvement circulaire du phénomène est assuré par l'énergie produite par l'évaporation rapide de l'eau de mer. Et c'est ce mouvement de rotation qui déclenche les vents violents.

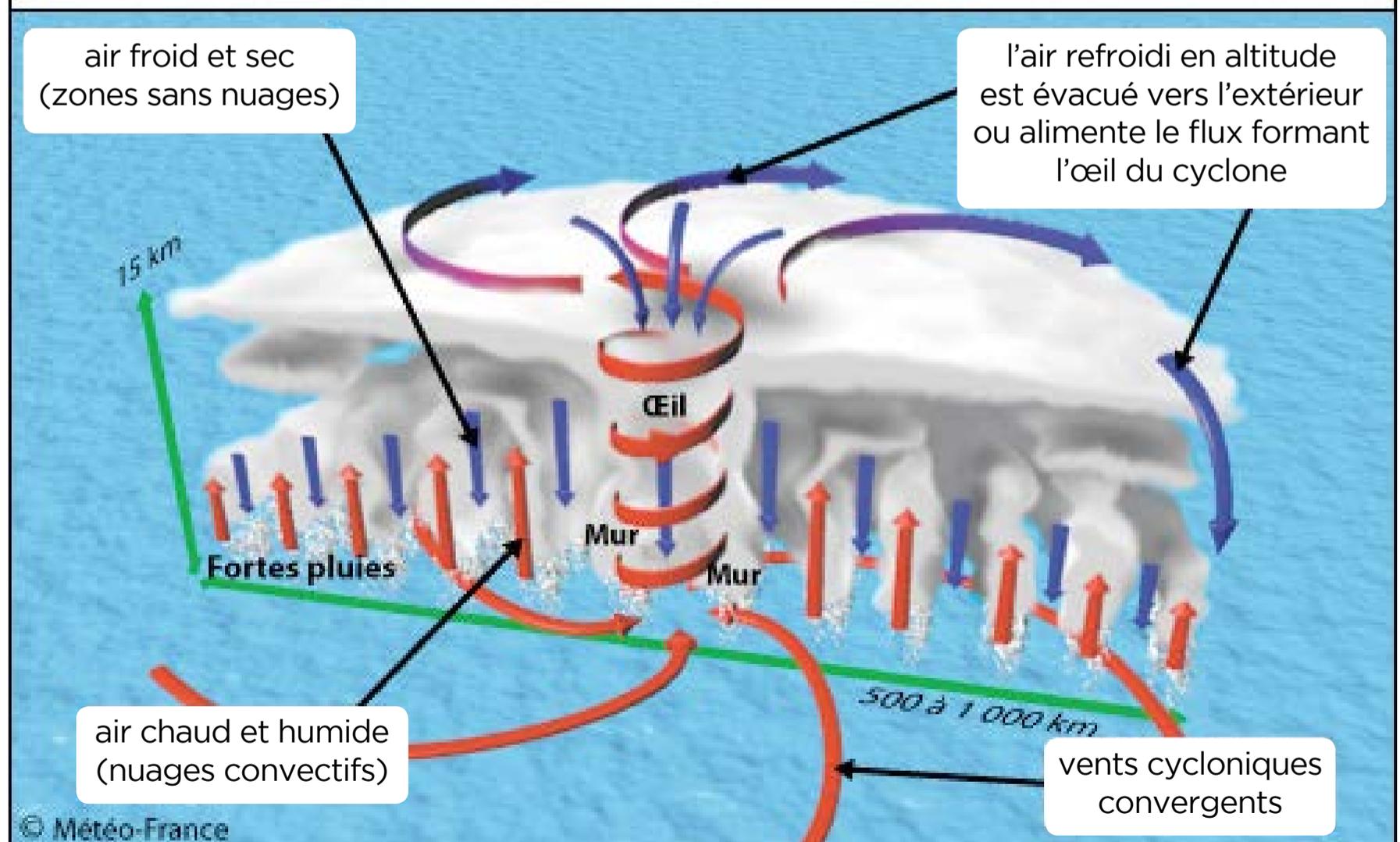
Dans l'hémisphère Nord les cyclones tournent dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et inversement dans l'hémisphère Sud.

Le centre du cyclone est appelé œil ; c'est une zone d'accalmie. Par contre, la zone autour est constituée de cumulonimbus dont le sommet atteint 12 à 15 km d'altitude. Ce «mur» de nuages produit les effets les plus dévastateurs : les vents y soufflent jusqu'à 300 km/h et les pluies y sont diluviennes.

La différence entre ouragan, cyclone et typhon

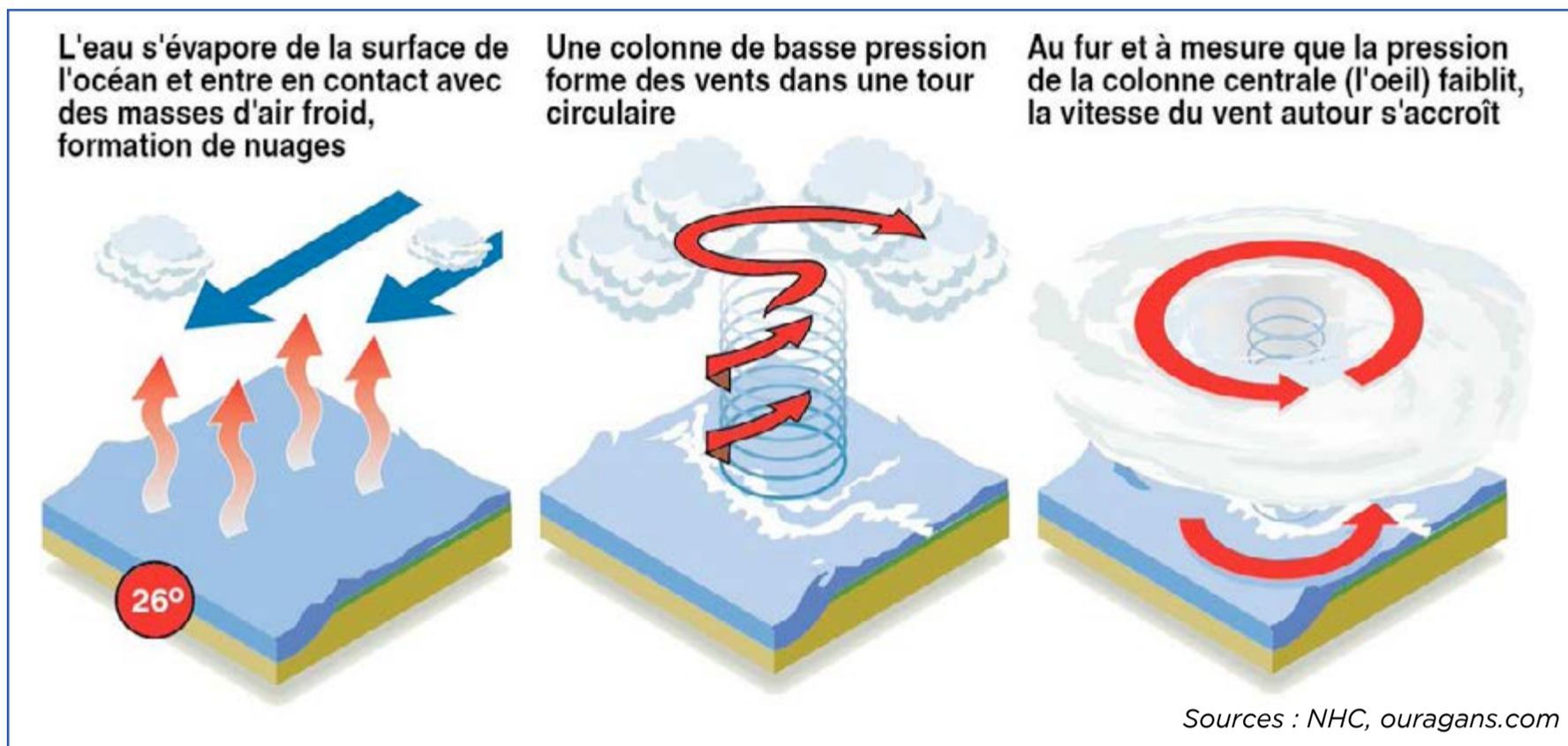
D'un point météorologique, il n'y en a aucune. Il s'agit de différentes appellations selon la zone géographique. Ainsi, on emploie généralement le terme de cyclone dans l'océan Indien et le Pacifique Sud, d'ouragan dans l'Atlantique Nord, le Pacifique Nord-Est et celui de typhon en Asie et dans le Pacifique Nord-Ouest.

Coupe verticale d'un cyclone de l'hémisphère Nord

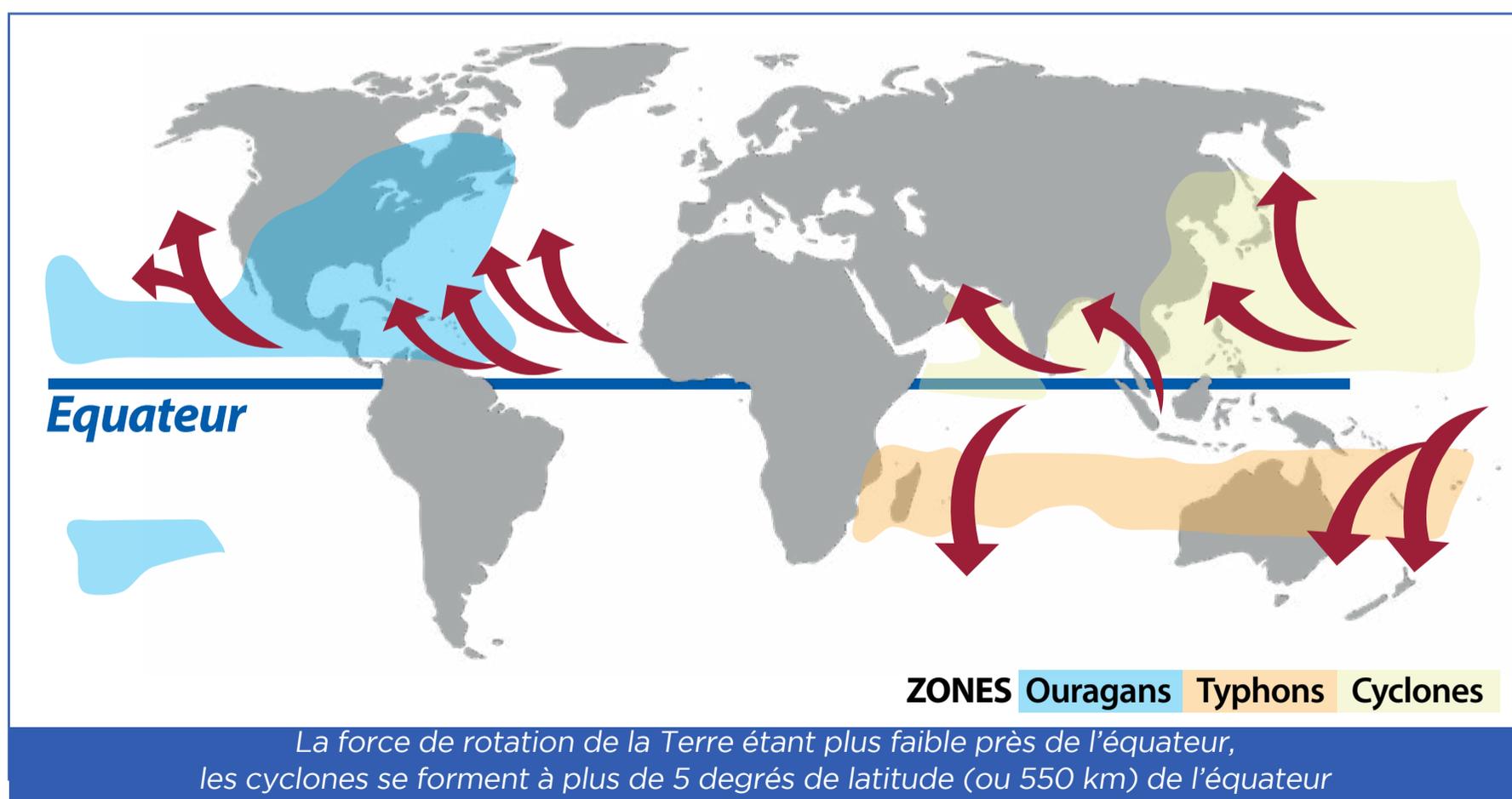


COMMENT SE FORME UN CYCLONE ?

LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT D'UN CYCLONE :



- La température de l'océan est élevée dans les soixante premiers mètres, au minimum 26,5°C ce qui favorise une évaporation intense ainsi que des transferts d'humidité de l'océan vers l'atmosphère.
- La température atmosphérique doit diminuer rapidement avec l'altitude. L'air qui s'élève étant très humide, il génère une forte condensation lorsqu'il se refroidit en altitude, qui crée des gouttelettes d'eau.
- Le phénomène doit être suffisamment éloigné de l'Équateur pour prendre de l'ampleur ; trop près, la force de Coriolis est quasi nulle.



5 CLASSES SELON LA FORCE DES VENTS

Les cyclones sont classés en 5 catégories selon la force de leurs vents ou l'échelle de Saffir-Simpson.



CATÉGORIE 1

Vents de 119 à 153 km/h
Vagues 1,5 à 2 m
Dégâts mineurs à moyens.



CATÉGORIE 2

Vents de 154 à 177 km/h
Vagues 2 à 2,5 m
Gros dommages, arbres arrachés.



CATÉGORIE 3

Vents de 178 à 209 km/h
Vagues 2,5 à 4m
Graves dégâts aux constructions non-renforcées, toits arrachés.



CATÉGORIE 4

Vents de 210 à 249 km/h
Vagues 4 à 5,5 m
Graves dégâts sur la côte et à l'intérieur des terres.



CATÉGORIE 5

Vents de 250 km/h et plus
Vagues plus de 5 m
Phénomène rare et très dangereux.
Évacuation de la population.

*La différence
entre dépression,
tempête et cyclone*

On distingue ainsi
3 classes de phénomènes
cycloniques :

● **dépression tropicale**
le vent est inférieur
à 63 km/h

☪ **tempête tropicale**
le vent est entre
63 et 117 km/h

☪ **cyclone**
le vent est au-delà
de 117 km/h

2017, UNE SAISON CYCLONIQUE QUI S'ANNONCE MODÉRÉE

Sur la période de référence 1981-2013, la moyenne de l'activité cyclonique sur le bassin Nord Atlantique est de douze tempêtes nommées dont six d'entre elles passent le stade ouragan et dont trois deviennent des ouragans majeurs. Les prévisions d'activité cyclonique sont faites en fonction de trois principaux phénomènes de grande échelle. *«Ces prévisions anticipent une saison cyclonique 2017 modérée, un peu en dessous des normales des trente dernières années et bien inférieure à l'année dernière»*, annonce Météo France.

PREMIER PHÉNOMÈNE L'OSCILLATION AUSTRALE EL NINO OU ENSO POUR EL NINO SOUTHERN OSCILLATION

Pour estimer la probabilité de développement de cyclones entre le 1er juin et le 30 novembre, les prévisionnistes se basent notamment sur l'activité d'El Nino/La Nina en sachant qu'en phase El Nino, l'activité cyclonique est réduite, en phase La Nina, elle est supérieure aux normales.

Durant le second semestre 2016, des conditions d'un La Nina faible ont prédominé sur l'océan Pacifique tropical mais sont rapidement revenues depuis à des conditions ENSO neutres, rapporte Météo France.

Les températures de l'océan Pacifique équatorial Est et centre ont très largement augmenté depuis la mi-novembre pour passer au-dessus de la normale depuis mi-janvier. *«Cette augmentation des températures est très souvent le signe avant-coureur du développement d'un épisode El Nino, même si celui-ci est assez différent de ce qui est généralement observé lors de ces épisodes depuis 1980»*, commente Météo France. Un réchauffement superficiel près des côtes sud-américaines progressant d'Est en Ouest appelé « El Nino côtier » est observé cette année ; ce qui était assez commun avant 1980.

En conclusion sur ce premier paramètre, même si tout laisse à supposer un épisode El Nino entre août et octobre, *«il reste toutefois à ce jour une très grande incertitude quand au potentiel de ce futur El Nino au moment du pic d'activité cyclonique de juillet à octobre »*, estime Météo France.

Rappel des
corrélations
habituelles

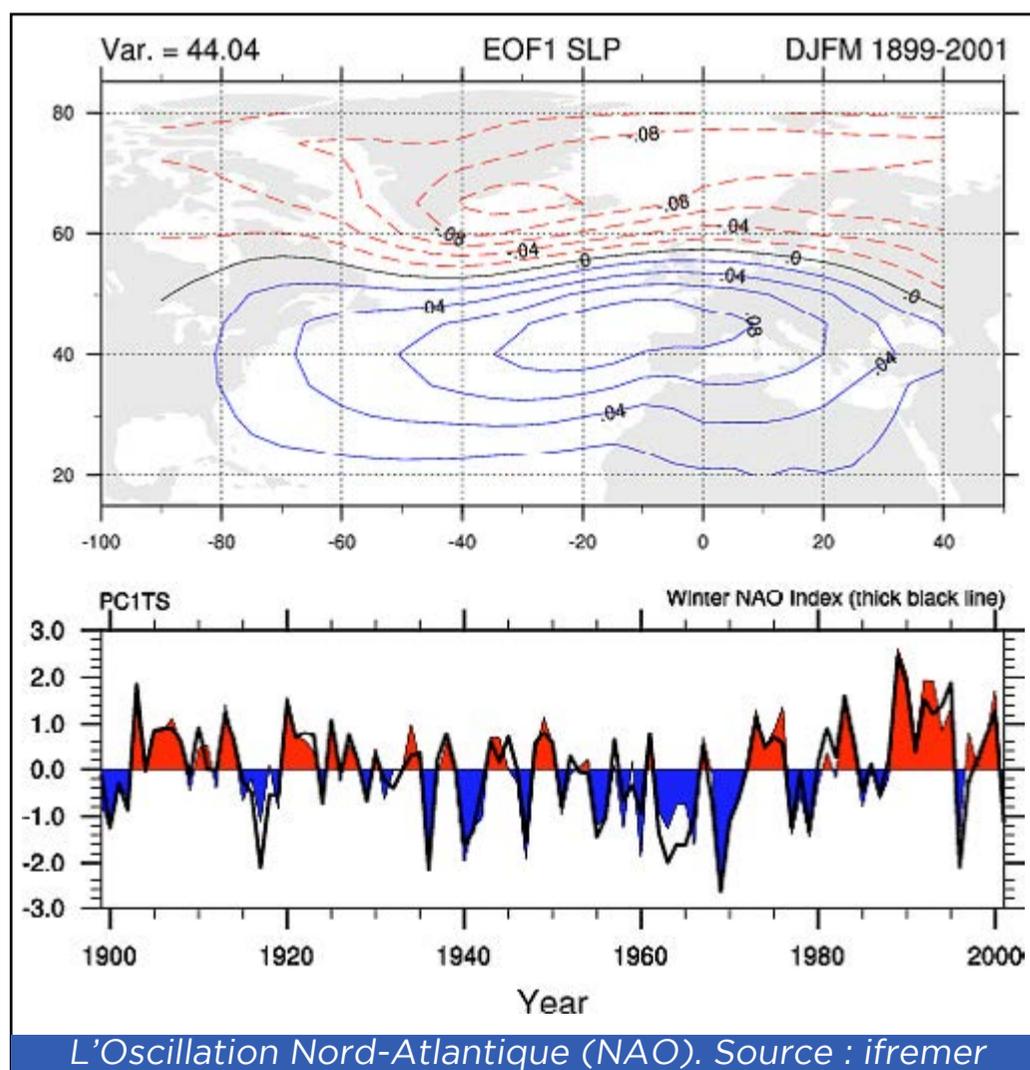
Phase El Nino
= réduction de
l'activité cyclonique.

Phase La Nina
= activité cyclonique
supérieure
aux normales.

Phase neutre
ou incertaine
= prévisibilité faible.

DEUXIÈME PHÉNOMÈNE OSCILLATION NORD ATLANTIQUE OU NAO POUR NORTH ATLANTIC OSCILLATION

«On observe actuellement un refroidissement significatif de l'Atlantique tropical et septentrional en liaison avec une phase positive persistante depuis l'année dernière de la NAO. Les alizés ont été soutenus sur l'Atlantique tropical durant le mois de mars, favorisant l'évaporation, les remontées d'eau froide (upwelling) et le refroidissement associé des températures océaniques », note Météo France. Néanmoins, il est difficile de savoir si ces anomalies fraîches de températures sur la zone préférentielle de cyclogénèse (naissance des cyclones) de l'Atlantique tropical vont persister au cours des prochains mois. Une telle configuration n'est pas particulièrement favorable à une saison cyclonique active.



L'Oscillation Nord-Atlantique, qu'est-ce-que c'est ?

L'oscillation nord-atlantique est un phénomène atmosphérique et océanique qui concerne principalement l'Atlantique Nord. On parle d'oscillation parce qu'il y a un va-et-vient, dans la direction Nord-Sud, d'air au-dessus des régions arctiques et islandaises vers la ceinture subtropicale près des Açores et de la péninsule ibérique. Ce va-et-vient de masse a pour conséquences :

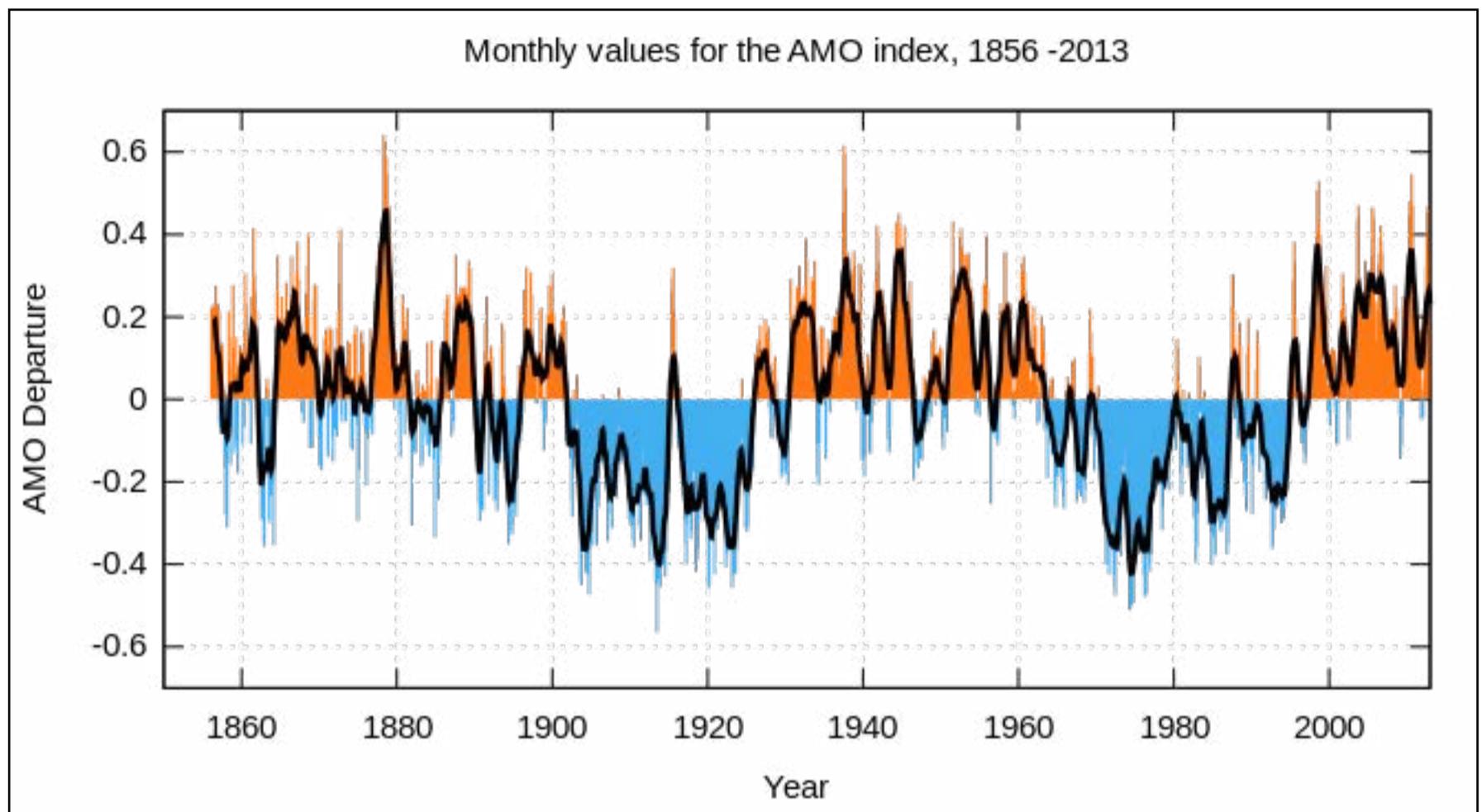
- des changements de la pression au sol (donc de l'intensité et de la position de l'anticyclone des Açores et des dépressions d'Islande et de Sibérie), de telle façon que quand la pression est plus élevée dans la ceinture subtropicale, elle est moins élevée au pôle, et réciproquement (comme un balancier) ;
- des variations des vents d'ouest moyens ;
- des influences sur le climat (températures, précipitations) tout autour du bassin atlantique, et tout particulièrement sur l'Europe.
- l'oscillation nord-atlantique est souvent caractérisée par un indice, l'indice NAO.

(Source : Ifremer)

TROISIÈME PHÉNOMÈNE

OSCILLATION ATLANTIQUE MULTIDÉCENNALE OU OAM

L'oscillation atlantique multidécennale (OAM) est une variation de la température de la surface de la mer dans l'Atlantique Nord soustrayant la variation linéaire due au réchauffement climatique. Elle est observée durant plusieurs décennies. Depuis 2013, les chiffres suggèrent le passage à un cycle de faible activité.



Oscillation entre 1856 et 2013 qui montre un cycle qui s'étend sur plusieurs décennies. Source : wikipédia

Conclusion

Selon l'analyse de ces trois paramètres, «les institutions travaillant dans le domaine des prévisions saisonnières d'activité cyclonique et ayant publié récemment leurs résultats anticipent une saison cyclonique 2017 modérée, un peu en dessous des normales des 30 dernières années et bien inférieure à l'année dernière », rapporte Météo France.

Toutefois, il convient de rappeler l'incertitude des prévisions saisonnières est assez importante et qu'un seul cyclone suffit pour impacter fortement un territoire. La préparation et le suivi doivent être identiques quelle que soit l'activité prévue de la saison.

Les noms qui seront donnés aux cyclones se développant sur l'Atlantique Nord, en Caraïbe et dans le golfe du Mexique cette année

Arlene, Bret, Cindy, Don, Emily, Franklin, Gert, Harvey, Irma, Jose, Katia, Lee, Maria, Nate, Ophelia, Philippe, Rina, Sean, Tammy, Vince, Withney.

BILAN SAISON 2016

L'ACTIVITÉ CYCLONIQUE A ÉTÉ LÉGÈREMENT SUPÉRIEURE À LA NORMALE

Cela n'était pas arrivé depuis 2012. Seize tempêtes et cyclones ont été enregistrés en 2016.

En 2016, la saison cyclonique avait débuté très tôt, le 13 janvier avec la naissance d'une tempête subtropicale, Alex, au Sud-Ouest des Açores. Une apparition si précoce n'était pas arrivée depuis 1978 avec la tempête subtropicale One, née un 18 janvier. La saison s'était terminée le 25 novembre avec le franchissement du cyclone Otto dans le bassin Pacifique Est.

À la fin de la saison cyclonique 2016, seize phénomènes tropicaux dont quinze nommés, ont été enregistrés, soit une dépression tropicale, huit tempêtes tropicales (Bonnie, Colin, Danielle, Fiona, Ian, Julia, Karl Et Lisa), quatre ouragans (Alex, Earl, Hermine Et Otto) et trois ouragans majeurs (Gaston de catégorie 3, Nicole de catégorie 4 et Matthew de catégorie 5).

En 2016, le nombre prévu de cyclones nommés (tempêtes tropicales et ouragans) par la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) était compris entre douze et dix-sept, quinze ont été observés. Le nombre de phénomènes pouvant atteindre le stade d'ouragan devait se situer entre cinq et huit (sept ont été observés), dont deux à quatre majeurs (trois ont été observés).

Météo France estime que «l'activité cyclonique de cette saison fut légèrement supérieure à la normale et cela ne s'était plus reproduit depuis la saison cyclonique de l'année 2012». En terme d'énergie cyclone accumulée (ACE) qui prend en compte la force et la durée de vie des tempêtes tropicales et ouragans, l'activité sur le bassin a été au-dessus de la normale en 2016. Elle est à environ 40 % au-dessus de la valeur médiane sur la période 1981-2010. Toutefois, seuls trois cyclones (Matthew, Gaston et Nicole) ont produit 70% de cette énergie accumulée sur la saison ; les cyclones restants furent relativement faibles ou/et de courte durée de vie.

Enfin, cinq cyclones ont atterri dans les terres américaines durant la saison. Le précédent record date de 2008 avec 6 atterrissages recensés. La Caroline du Sud a été touchée par la tempête tropicale Bonnie et l'ouragan majeur Matthew. (Source : Météo France)



Ouragan Matthew

GONZALO, DERNIER CYCLONE À ÊTRE PASSÉ SUR SAINT-MARTIN

Gonzalo s'est renforcé juste quelques heures avant de toucher Saint-Martin. Il était de catégorie 1. C'était le lundi 13 octobre 2014.

En 2014, neuf phénomènes cycloniques ont été enregistrés. Huit ont été nommés, soit une dépression tropicale, deux tempêtes tropicales et six ouragans parmi lesquels deux sont devenus majeurs, Edouard et Gonzalo. «De par le nombre total de phénomènes tropicaux enregistrés, la saison 2014 a été en dessous de la moyenne climatologique. Toutefois, avec six ouragans, elle s'est inscrite dans la moyenne», a commenté Météo France.

Parmi les six ouragans, un est passé sur Saint-Martin, Gonzalo. Il a occasionné beaucoup de dégâts matériels, notamment au niveau des bateaux, en raison d'un manque de préparation et d'anticipation de la population. Gonzalo avait évolué en dépression puis en tempête tropicale et ne s'était renforcé pour devenir un cyclone, que quelques heures avant son passage sur Saint-Martin, prenant ainsi un certain nombre de personnes de court.

«Issu d'une onde d'Est africaine, le système s'est organisé en dépression tropicale dans la matinée du dimanche 12 octobre. Il a atteint le stade de tempête tropicale et a été baptisé Gonzalo vers 13h30 locales alors que son centre se situait à 280 km à l'Est de la Guadeloupe. Il a ensuite progressé vers l'Ouest, en direction des îles de l'arc antillais», rappelle Météo France.

Dans la matinée du lundi 13 octobre, son centre est passé à 75 km au Nord-Est de la Guadeloupe avant de se décaler vers Antigua, puis vers Saint-Barthélemy et Saint-Martin en se renforçant. Tôt lundi matin, les autorités avaient annoncé qu'elles allaient déclencher le niveau d'alerte rouge en milieu de journée ; Gonzalo devant passer dans l'après-midi du lundi.

IL S'EST RENFORCÉ RAPIDEMENT

Il a été classé ouragan de catégorie 1 par le National Hurricane Center (NHC) vers 17h alors que son œil était centré sur Saint-Barthélemy. Les vents les plus violents associés à Gonzalo ont touché les îles du Nord entre 15h et 20h.

«Gonzalo s'est caractérisé par un renforcement très rapide lors de sa trajectoire entre Antigua et Saint-Barthélemy. Les vents maximaux se sont intensifiés de 45 nœuds en 24 heures, soit entre le moment où il a abordé l'est de la Guadeloupe et celui où il est passé sur Saint-Martin », explique Météo France. Et de souligner : «statistiquement, sur l'ensemble des cas considérés (à partir du stade de tempête tropicale) sur tout le bassin Atlantique nord, entre 1981 et 2010, à peine 1% de cas auraient connu cette intensité de creusement ».

GONZALO, DERNIER CYCLONE À ÊTRE PASSÉ SUR SAINT-MARTIN

À Saint-Barthélemy, Météo-France a enregistré une rafale de vent maximale (vent de nord) de 204 km/h à 16h22 locales. Après une accalmie provisoire entre 16h50 et 17h30, le vent a repris très violemment au secteur ouest : le vent moyen maximal atteint 125 km/h à 18h57 à Gustavia. L'intensité des vents a rapidement diminué après 21h locales en s'orientant au secteur sud et aucune rafale à 100 km/h n'a plus été enregistrée.

À Saint-Martin, le vent d'Est est devenu violent vers 15h pour atteindre 122 km/h en rafales, puis il s'est orienté au Nord-Ouest. La plus forte rafale enregistrée a atteint 151 km/h peu avant 19h (la vitesse moyenne associée étant de 88 km/h). Bien que la rafale à 204 km/h mesurée à Gustavia ait été en partie accentuée par les effets locaux du relief, l'ensemble des valeurs a témoigné de la puissance du phénomène.

L'ouragan Gonzalo a ensuite poursuivi sa route vers le Nord-Nord-Ouest après avoir touché les îles Vierges. D'après le National Hurricane Center, deux jours plus tard, Gonzalo se situait à environ 1100 km au Sud des Bermudes avec des vents soufflant à 205 km/h avec des rafales à 250 km/h. Il a été répertorié ouragan de catégorie 4, le second de la saison 2014. (Source : Météo France)

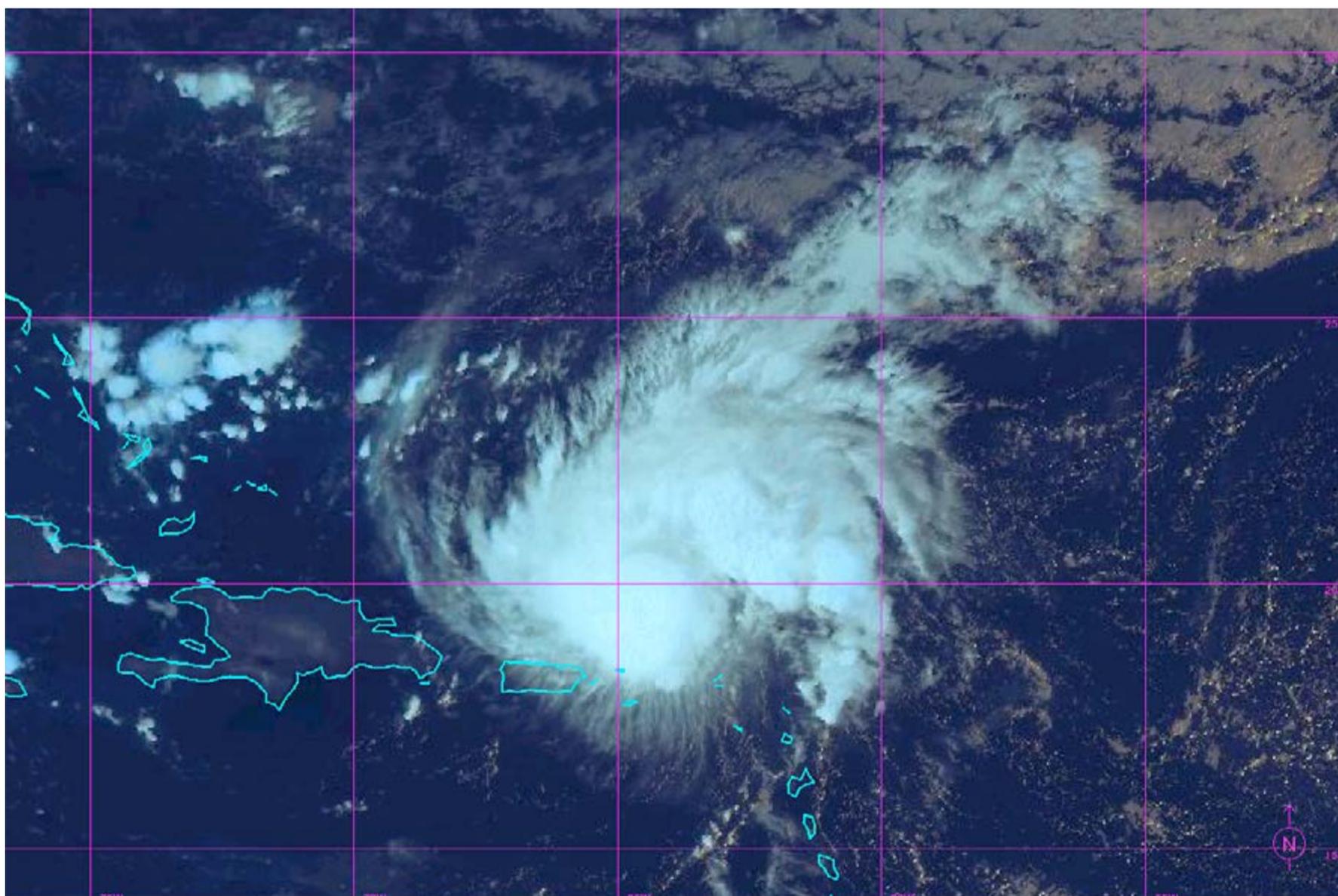


Image colorée du 14 octobre à 11UTC montrant l'ouragan de catégorie 2 GONZALO quittant les îles du Nord de l'arc antillais en direction des Bermudes. Il deviendra ouragan majeur quelques heures plus tard.



LES MESURES

MESSAGE DE LA COLLECTIVITÉ DE ST-MARTIN

🌀 PAGE 13

QUAND DEVONS-NOUS ARRÊTER DE TRAVAILLER ?

🌀 PAGE 14

LES NIVEAUX D'ALERTE CYCLONIQUE

🌀 PAGES 15-16

LISTE DES ABRIS CYCLONIQUES
+ CONSIGNES D'UTILISATION D'UN ABRI SÛR

🌀 PAGES 17-18

MESSAGE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

«La Collectivité invite les Saint-Martinois à procéder à la vérification des leurs réserves matérielles et alimentaires, à la préparation et protection de leur domicile, au retrait ou arrimage de tout objet pouvant se transformer en projectile.

Cette année la Collectivité et la préfecture organiseront plusieurs réunions opérationnelles entre les services et acteurs de même secteur d'intervention afin, non seulement d'établir la liste des moyens humains et matériels à notre disposition, mais aussi d'échanger efficacement sur l'organisation avant, pendant et après le passage d'un phénomène.

Aussi le président Daniel Gibbs et son équipe ont-ils décidé de mener une grande opération de nettoyage dans tous les quartiers à la fin du mois de juin. Cette action d'amélioration du cadre de vie au tout début de la saison cyclonique est nécessaire en cas d'évènement météorologique engendrant parfois l'accumulation de très grandes quantités de déchets.

La Collectivité de Saint-Martin vous demande de bien vouloir l'aider à garder l'île propre et vous conseille d'engager dès à présent les travaux d'élagage et de coupe des végétaux en prévision d'un éventuel phénomène cyclonique. Il incombera à chacun de prendre ensuite toutes les mesures nécessaires pour évacuer les déchets verts, encombrants et tout autre déchet pouvant être dangereux en cas de vents forts, vers la déchetterie de Galisbay ou l'éco-site de Grandes Cayes à Cul de Sac.

Il est fait appel au civisme et au sens des responsabilités de toute personne concernée par la mise en œuvre de ce nettoyage. Aucun dépôt sauvage ne saurait être toléré à l'annonce de l'avis de passage d'un cyclone.»



QUAND DEVONS-NOUS ARRÊTER DE TRAVAILLER ?

Rester chez soi en cas de cyclone est une évidence. Serez-vous payé ? Que dit la loi ? Éléments de réponse.

Le salarié qui est dans l'impossibilité de se rendre au travail ou d'arriver à l'heure en raison d'une intempérie ne peut pas être sanctionné par son employeur. C'est le cas par exemple en cas d'impraticabilité des routes suite à des inondations. On parle alors de force majeure. Toutefois le salarié doit le prouver et être de bonne foi. Il doit montrer qu'il n'avait aucun moyen pour venir travailler (pas de transport en commun, etc.). De même, s'il ne peut faire garder son enfant et que les écoles sont fermées, il peut rester chez lui. Par contre il est tenu d'en informer son employeur.

L'employeur n'est pas obligé de rémunérer le temps d'absence du salarié qui n'a pas pu venir travailler dans les conditions citées précédemment, sauf convention ou accord collectif plus favorable. Il est aussi possible pour le salarié de poser un jour de congé.

À l'approche du cyclone, la mesure sera donnée par la préfecture de rentrer chez soi (vigilance rouge). Les employeurs doivent alors libérer leurs salariés afin que ceux-ci soient chez eux au moment du passage en vigilance violette (confinement).

Pour compenser les heures non travaillées, le salarié pourra poser un jour de congé ou, selon le code de travail récupérer ces heures.

Au lendemain du cyclone, si un salarié décide de rester chez lui pour nettoyer sa maison, il devra prendre des congés.

CONGÉ CATASTROPHE NATURELLE

Un salarié peut décider de se mettre en congé pour aider les autres, c'est ce que l'on appelle un congé catastrophe naturelle. Ce type de congé a pour objet de participer aux activités d'organismes apportant une aide aux victimes de catastrophes naturelles. Il n'a pas pour but de remettre en état son habitation ou celle de voisin.

En l'absence de convention collective ou d'accord collectif, ou de convention ou accord de branche, la durée maximale du congé est de 20 jours par an.

La durée du congé ne peut pas être imputée sur la durée du congé payé annuel. L'employeur peut refuser d'accorder le congé pour catastrophe naturelle s'il estime qu'il sera préjudiciable à la bonne marche de son entreprise.

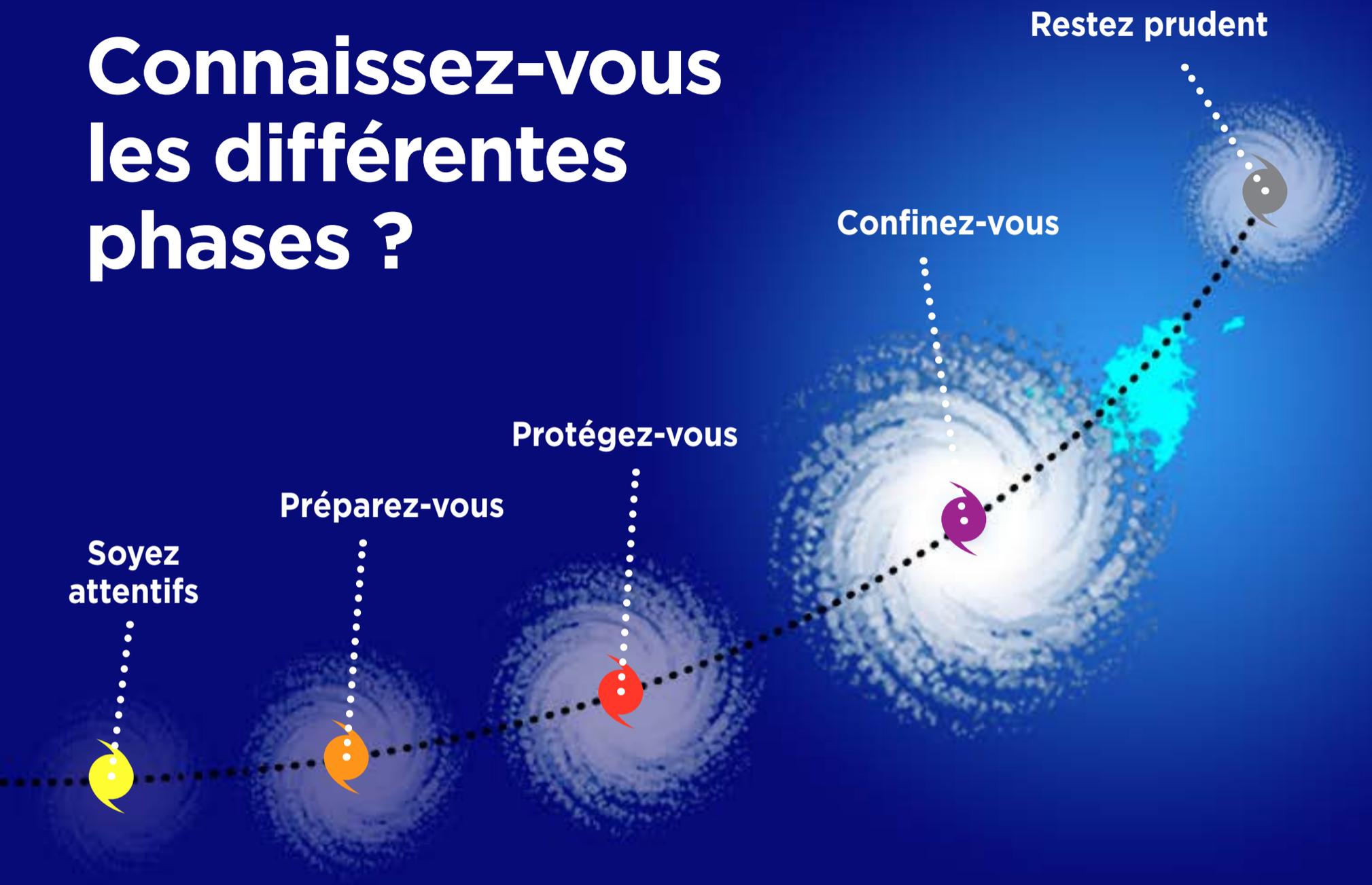
A savoir

Pour les salariés du BTP, le code du travail prévoit des dispositions particulières en cas d'intempéries.

L'arrêt du travail en cas d'intempéries est décidé par l'entrepreneur ou par son représentant sur le chantier après consultation des délégués du personnel. Le code du travail indique aussi que des indemnités doivent être versées au salarié.

LES NIVEAUX D'ALERTE CYCLONIQUE

Connaissez-vous les différentes phases ?



JAUNE
Soyez attentifs
Dangers imprécis ou effet limités
Phase vigilance

ORANGE
Préparez-vous
Danger plausible effet modérés
Phase Pré-Alerte
24 à 36h avant vents forts

ROUGE
Protégez-vous
Danger probable effets importants
Alerte
6 à 12h avant vents forts
déconseillé de sortir

VIOLET
Confinez-vous
Danger certain effets majeur
CONFINEMENT
INTERDICTION de sortir

GRIS
Restez prudent
Dangers écarté ou atténué
Phase de secours
levée de confinement

NIVEAU « JAUNE »

- Rester vigilant et se tenir informé de l'évolution du phénomène.
- Vérifier les réserves alimentaires et matérielles (bougies, radio, piles, médicaments...).
- Eviter d'entreprendre de longues randonnées en montagne ou à proximité des cours d'eau.
- Ne pas prendre la mer pour une longue période sans obligation particulière.

NIVEAU « ORANGE »

- Ecouter les bulletins météo et les consignes diffusées.
- Préparer et consolider les habitations.
- Protéger les embarcations nautiques.
- Mettre à l'abri les stocks de marchandises et de denrées périssables et mettre en sécurité les chantiers pour les entreprises (démontage des grues, échafaudages...).
- Démonter les antennes de télévision et enlever autour de la maison toutes installations susceptibles d'être emportées.

NIVEAU « ROUGE »

- Rester à l'écoute des informations météo et appliquer les consignes des autorités.
- Rejoindre votre habitation ou un abri sûr.
- Eviter tous déplacements.
- Retirer ou arrimer tout objet pouvant se transformer en projectile.
- Protéger votre habitation, fermer toutes les ouvertures et issues.
- Rentrer les animaux.

NIVEAU « VIOLET »

- Rester à l'écoute des conditions météo et respecter les consignes des autorités.
- Rester à l'abri et ne sortir sous aucun prétexte.
- Se réfugier si possible dans la pièce la plus sûre de votre habitation.
- N'utiliser le téléphone qu'en cas d'absolue nécessité.
- Interdiction de circuler à pied ou en voiture.
- Ne pas utiliser de feu à flamme nue.

NIVEAU « GRIS »

- Se tenir informé de la situation météo et des conséquences du passage du phénomène sur l'île.
- Rester prudent en sortant de l'endroit où vous étiez.
- Essayer d'établir un bilan des dégâts autour de votre habitation en restant très prudent.
- Ne pas gêner les équipes de secours, et éviter les déplacements inutiles.
- Ne pas encombrer le réseau téléphonique sauf URGENCE.

Pour en savoir plus

www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr

 **Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin**

www.com-saint-martin.fr

www.meteo.gp

LISTE DES ABRIS CYCLONIQUES



En cas d'approche de cyclone, à l'annonce d'une **vigilance ROUGE**, rejoignez votre habitation ou l'abri le plus proche de chez vous.

NOM DE L'ETABLISSEMENT	CONTACT DES ABRIS	CAPACITE D'ACCUEIL	PIECES DISPONIBLES
SECTEUR N° 1 - SANDY-GROUND - TERRES-BASSES			
Ecole Aline HANSON (Route de Sandy-Ground)	06 90 88 85 01 05 90 87 51 74	50 à 55 personnes	Salles N° 07 à 10 Salles N° 16 à 19 Salles N° 03 et 13
SECTEUR N° 2 - MARIGOT - SAINT-JAMES			
Ecole Emile CHOISY (Rue Léopold MINGAU - Concordia)	06 90 88 84 05 05 90 87 13 27	65 personnes	Salles N° 01 à 03 Salles N° 06 à 10 Salles N° 1B à 5B
SECTEUR N° 3 - CONCORDIA - SPRING			
Ecole Hervé WILLIAMS (Route du Spring)	06 90 88 83 67 05 90 87 91 20	90 personnes	Toutes les salles de classe (sauf BCD, informatique, administration)
SECTEUR N° 4 - HAMEAU-DU-PONT - AGRÉMENT			
Eglise Assemblée de Dieu (Rue Nana CLARK - Agrément)	06 90 88 84 55	15 personnes	Salle de Culte
SECTEUR N° 5 - CRIPPLE-GATE - FRIAR'S BAY - COLOMBIER			
Eglise Méthodiste de Colombier (Route de Colombier)	06 90 88 83 96	8 personnes	Salle de Culte
SECTEUR N° 6 - RAMBAUD - SAINT-LOUIS - MORNE O'REILLEY			
Eglise Adventiste (Hameau de Rambaud)	06 90 88 85 87	10 à 16 personnes	Salle des Jeunes
SECTEUR N° 7 - LA SAVANE - GRAND-CASE			
Eglise Catholique de Grand-Case (Bd BERTIN-MAURICE Léonel - Grand-Case)	06 90 88 83 91	12 personnes	Salle Paroissiale
SECTEUR N° 8 - CUL-DE-SAC			
Ecole Emile LARMONIE (Route de Cul-de-Sac)	05 90 52 07 69 06 90 88 84 96	40 personnes	Les 5 salles du rez-de-chaussée + 3 salles à l'étage (sauf BCD)
SECTEUR N° 9- QUARTIER D'ORLÉANS - OYSTER POND			
Ecole Clair SAINT-MAXIMIN (Rue Corossol - Quartier d'Orléans)	06 90 88 83 68 05 90 87 33 13	70 personnes	Salles N° 08 à 14 Salles N° 17 à 22 Salle N° 01

CONSIGNES D'UTILISATION D'UN ABRIS SÛR

Si vous prévoyez d'occuper un abri sûr vous devez :

Vous munir de quelques provisions telles que :

- briques de jus et/ou de lait
- pain, biscottes, biscuits
- barres énergétiques, barres de chocolat...

Vous munir de matériels utiles tels que :

- effets personnels (nécessaire de toilette, serviette, rechange, couverts...)
- draps ou couvertures
- une trousse de secours
- lampe de poche et transistor à piles

Penser à amener :

- vos pièces d'identité
- vos documents importants
- vos médicaments et la prescription en cas de traitement médical en cours
- votre carnet de santé et/ou de vaccination

Si vous avez des enfants en bas âge prévoir tout le nécessaire :

- alimentaire (lait, biberon, petits pots...)
- de confort (cuvette en plastique, produits de toilette, change...)
- médical (traitement en cours d'urgence)

Si vous suivez un traitement médical lourd ou si vous avez des problèmes de santé importants :

- vous rapprocher de votre médecin traitant ou de l'hôpital qui jugera de la conduite à tenir

Lorsque vous quittez votre domicile :

- prévenir vos voisins, famille et amis de votre destination
- sécuriser au mieux votre logement (couper l'électricité et le gaz, rentrer les objets mobiles...)



Attention

Dans un abri sûr :

- les règles de vie en société **sont de rigueur** (civisme, hygiène, convivialité, respect de l'autre)
- l'alcool et le tabac **sont interdits**
- l'usage de feu, d'armes ou d'objets tranchants est **à proscrire**
- le confinement **est obligatoire** et s'applique à tous
- les responsables désignés par la Collectivité sont les **seuls interlocuteurs** du Poste de Commandement
- la présence d'agents de Police Territoriale sera envisagée pour le bon ordre et la sécurité



EST-CE QUE MA MAISON EST EN SÉCURITÉ ?

QUE DOIS-JE FAIRE AU DÉBUT
DE LA SAISON CYCLONIQUE ?

🌀 PAGE 20

QU'EST CE QUE L'ÉTAT DE
CATASTROPHE NATURELLE ?

🌀 PAGES 21-22

QUE COUVRE MON ASSURANCE ?
+ SCHÉMA DE LA PROCÉDURE D'INDÉMNISATION

🌀 PAGES 23-24

QUE DOIS-JE FAIRE AU DÉBUT DE LA SAISON CYCLONIQUE ?

Élaguez les branches d'arbres situées trop près de votre maison et pouvant céder à de fortes rafales de vent

Toutes vos toitures en tôles ondulées doivent être vérifiées et solidement fixées

Consolidez la fixation de vos antennes de télévision

Nettoyez vos gouttières et débouchez si nécessaire les tuyaux d'évacuation d'eau des cours non protégées de la pluie

Prévoyez la protection de vos baies vitrées par des panneaux de bois amovibles

Haubanez vos toitures et vos pergolas

Vérifiez et consolidez les grillages, rambardes, portail qui délimitent votre terrain

QU'EST CE QUE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE ?

LE CYCLONE EST-IL UNE CATASTROPHE NATURELLE ?

Même si un cyclone fait beaucoup de dégâts matériels lors de son passage, il ne sera pas forcément reconnu comme catastrophe naturelle d'un point de vue juridique. Explication.

- La catastrophe naturelle peut être déclarée lorsqu'une ou plusieurs composantes (vents, vagues, coulées de boue, submersion marine, inondations, etc.) revêtent une intensité anormale localement. Pour qu'un cyclone soit reconnu catastrophe naturelle, l'intensité du vent doit atteindre au moins 145 km/h en moyenne sur dix minutes ou 215 km/h en rafales mesuré en surface, selon la fédération française des assurances (FFA).
- La catastrophe naturelle est déclarée par l'État. Il appartient à l'administration d'analyser, commune par commune, si les conditions de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont réunies ou non, et de prendre un arrêté interministériel en conséquence.



- Selon le code des assurances sont considérés comme effets des catastrophes naturelles «les dommages matériels directs non assurables ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises ».
- Un assureur ne prendra pas en charge le règlement d'un sinistre dû à une catastrophe naturelle qu'à la double condition que vous soyez assuré effectivement contre ce type de sinistre et que l'état de catastrophe naturelle (CatNat) soit confirmé par un arrêté interministériel. Si vous en êtes victime, vous devez le déclarer auprès de votre assureur dans les 10 jours qui suivent la parution de l'arrêté de catastrophe naturelle (CatNat) au Journal officiel.
- Les dommages provoqués par une catastrophe naturelle sont difficiles à évaluer et leur coût peut être considérable. C'est pourquoi l'État apporte sa garantie par l'intermédiaire d'une entreprise publique, la Caisse Centrale de Réassurance (CCR), auprès de laquelle les sociétés d'assurances peuvent en partie se réassurer. Le législateur a aussi créé le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), dit fonds Barnier. Ainsi, vous pourrez bénéficier, sous certaines conditions et dans certains cas, d'une subvention du fonds Barnier pour mettre en œuvre les mesures de réduction de la vulnérabilité de vos biens. Les sociétés d'assurances alimentent ce fonds en versant 12% de la cotisation perçue au titre des catastrophes naturelles.
- Rien ne vous oblige à assurer vos biens. Mais dès que vous faites ce choix, la garantie catastrophes naturelles s'ajoute automatiquement à votre contrat.
- Dès qu'un assureur accepte d'assurer vos biens (habitation, voiture, mobilier...), il est obligé de les garantir contre les dommages résultant d'une catastrophe naturelle (loi du 13 juillet 1982), sauf pour certaines constructions trop vulnérables

Sources : fédération française de l'assurance (FFA) et État.

QUE COUVRE MON ASSURANCE ?

Si vous possédez une assurance de dommages (incendie, dégât des eaux, ...) pour votre habitation, votre entreprise, vos véhicules, etc., vous bénéficiez automatiquement de la garantie catastrophe naturelle. Vous serez donc remboursé des dégâts causés par le passage d'un cyclone. Quelles démarches faut-il faire ? Éléments de réponses.

QUE COUVRE LA GARANTIE CATASTROPHE NATURELLE ?

Elle prévoit la prise en charge des dommages matériels directs causés aux biens assurés et à eux seuls et concerne :

- les bâtiments à usage d'habitation ou professionnel,
- le mobilier,
- les véhicules à moteur,
- le matériel

Les bateaux par contre ne sont pas couverts.

Que se passe-t-il si le cyclone n'est pas reconnu CAT NAT ?

Pour que le cyclone soit reconnu catastrophe naturelle par l'État, il faut des conditions météorologiques particulières (ici pour en savoir plus). S'il n'est pas reconnu, vous pouvez toutefois être indemnisé des dégâts causés selon les clauses de votre contrat d'assurance. Dans ce cas, vous devez déclarer vos sinistres à votre assureur dans les cinq jours ouvrés qui suivent le passage du cyclone.

COMMENT FONCTIONNE L'ASSURANCE CATASTROPHE NATURELLE ?

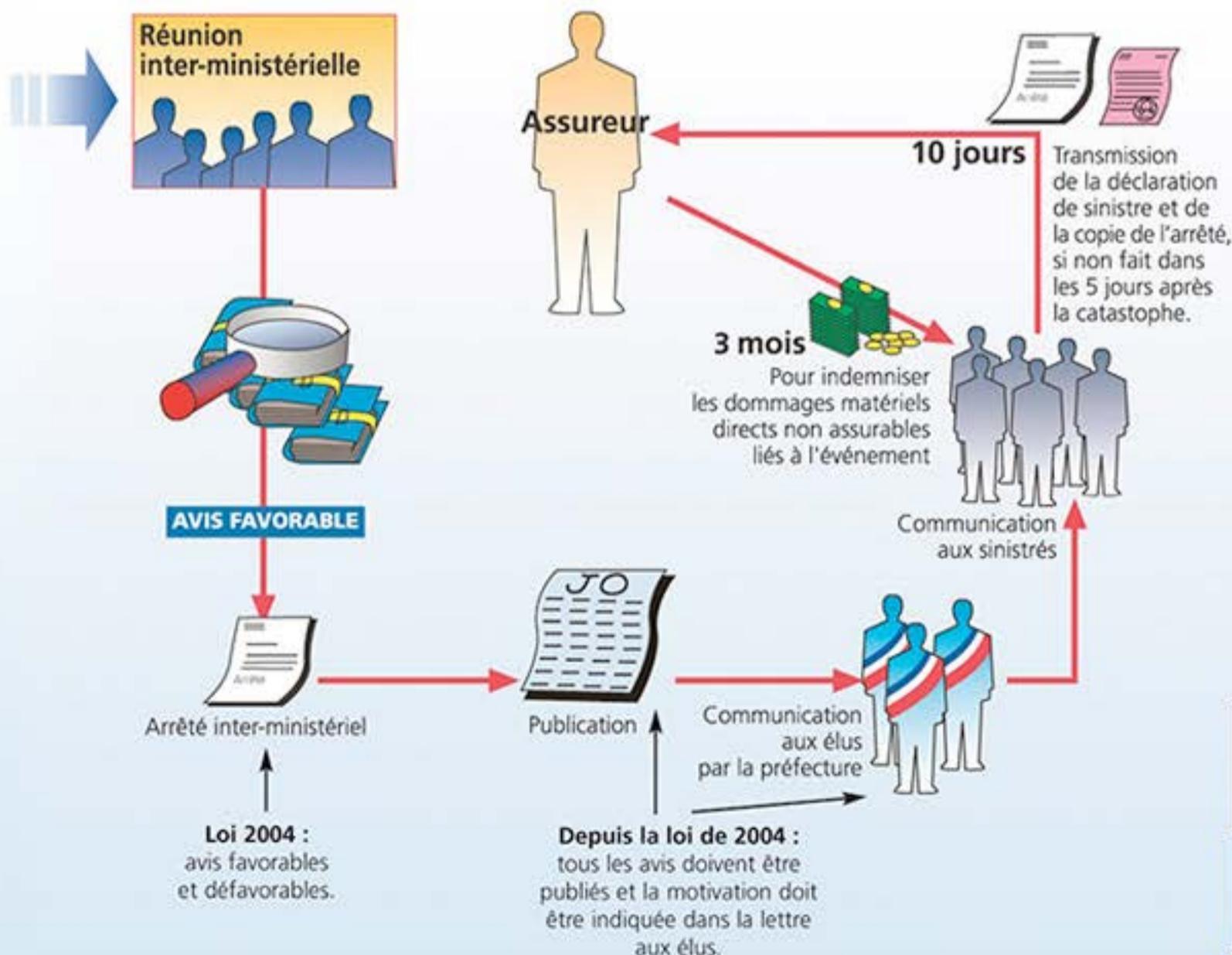
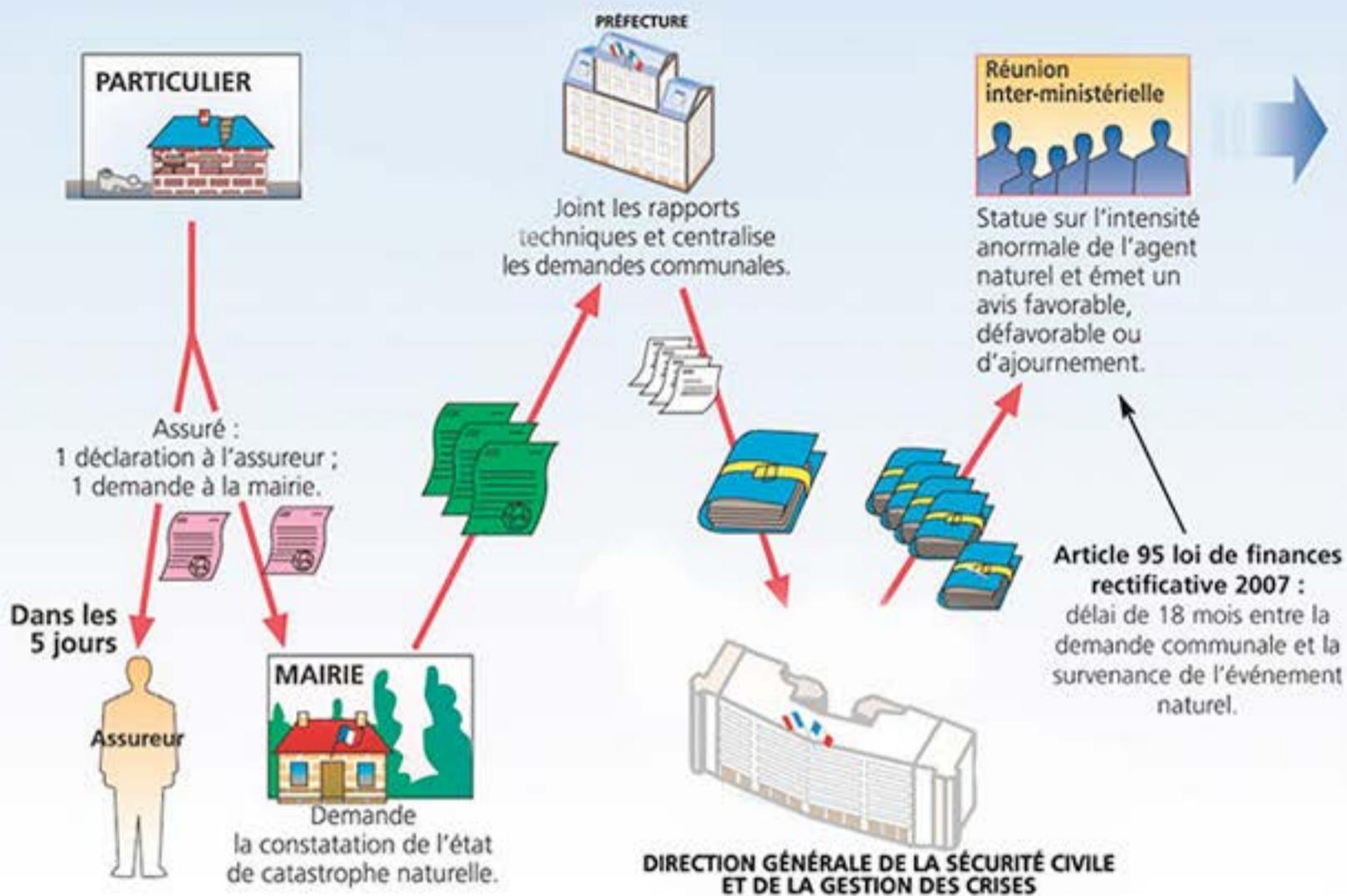
Les assurances recommandent à leurs clients de faire des photos des biens endommagés s'ils doivent nettoyer ou procéder à des déblaiements rapidement. Pour que la garantie catastrophe naturelle fonctionne, un arrêté interministériel doit être pris et publié au Journal officiel de la République française.

Une fois l'arrêté publié, vous avez dix jours pour déclarer vos sinistres à votre assureur et lui transmettre un état estimatif des pertes.

Ensuite, votre assureur déterminera les dommages, le plus souvent après expertise, et vous proposera une indemnité. Il doit la verser dans un délai de trois mois à compter de la date à laquelle vous lui avez remis l'état estimatif de vos dommages ou de la date de publication de l'arrêté interministériel.

(Source : fédération françaises des assurances)

Schéma de la procédure d'indemnisation dans le cas de catastrophes naturelles





INFO PRATIQUE

LISTE DES COURSES :
DANS VOTRE SUPERMARCHÉ

🌀 PAGES 26-27-28

DANS VOTRE MAGASIN DE BRICOLAGE

🌀 PAGE 29

DANS VOTRE PHARMACIE

🌀 PAGE 30

CONSIGNES AUX PLAISANCIERS

🌀 PAGE 31

OÙ TROUVER LES INFOS ?

🌀 PAGE 33

Cette liste comporte les principaux types de produits à avoir chez soi à l'approche d'un cyclone. Privilégiez des produits qui se conservent longtemps et au sec. Attention aux produits surgelés car en cas de coupure d'électricité durant plusieurs jours, vous perdrez votre stock.

DENRÉES ALIMENTAIRES

- Eau minérale pour 15 jours (1 bouteille / Jour / Pers.)
- Barres énergétiques
- Lait en poudre en boîte
- Produits laitiers UHT
- Plats cuisinés en conserve
- Viande et poisson en conserve
- Légumes secs
- Riz / Pâtes
- Biscuits en boîte
 - Fruits secs
 - Huile
 - Sel, poivre, sucre
 - Nourriture pour bébé
 - Nourriture pour animaux



USTENSILES DE CUISINE

- Briquet + allumettes (à protéger dans un sac plastique)
- Ouvre-boîte, ouvre bouteille, tire-bouchon
- Une grande casserole
- Glacière
- Couteau de poche multifonction
- Assiettes et gobelets en plastique réutilisable + couverts



MÉNAGER

- Serpillières + seaux
- Balais raclette
- Eponges
- Désinfectant ménager
- Détergent vaisselle
- Sacs poubelle
- Bougies
- Lampe de poche ou lampe sans pile à manivelle (dynamo)
 - Piles/ scotch
- Marteau, pinces, vis, clous
- Eau de javel (sans détergent) ou pastilles de chlore (pour désinfection)



HYGIÈNE, SECOURS

- Papier hygiénique
- Papier essuie-tout
- Serviettes hygiéniques
- Une trousse de secours
- Solution anti-bactérienne
- Mouchoirs jetables
- Un nécessaire pour bébé



La liste des courses vous est offerte par

SUPER U

*C'est la saison cyclonique :
N'attendez pas le dernier moment !*

Faites vos courses chez

SUPER U

Le commerce qui profite à tous

***Votre chariot
cyclonique***

Visuels non contractuels. Dans la limite des stocks disponibles.



*Au Pain
Gourmand*

**Du lundi au samedi
de 6h à 19h30**

**Dimanche
et jours fériés
de 7h à 12h45**

**C.CIAL HOWELL CENTER MARIGOT - TÉL 0590 29 54 32
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI ET JOURS FÉRIÉS DE 8H À 20H
DIMANCHE DE 8H À 12H45**

a sélectionné pour vous des produits

ALIMENTAIRE :

Ass.Pts pois veau utp 12m.230G
Barres céréales petites chocolat.Lt u m&l 150g
Cassoulet u boîte 4/4
Gouter rond four.Cho.B.Vu 500g
Haricots verts ef b.Vu bte4/4
Huile de tournesol bien vu 1l
Lait ecreme poudre u etui 300g
Macaroni bien vu sachet 1kg
Maquereaux vin blanc b.Vu 1/4
Miettes thon tourn.Ribe.Ppx 1/5
Pots pomme/banane/ab.4/6M utp4x100g
Petit beurre.Choco.Blanc tab.U 150g
Ravioli bolognaise u bte 1/2
Riz long basmati u st alu 1kg
Saucisses lentilles u bte 4/4
Sel fin iode la baleine bt600g
Sucre poudre blanc bien vu 1kg
Eau de source plate (4 packs)
Lait 1/2 ecreme 1 l (pack de 6)
Sardines a l'huile tournesol 125 g

Gril.Essoreuse u p/seau rd
Lampe energ torche waterproof
Liq.Vaisselle pomme bien vu 1l
Manche bien vu metal gaine
Marteau rivoir u 30mm
Ouvre-boite coupe net molette
Pile bien vu lr6 x8
Pince multiprise u
Raclette sol u 44cm
Seau rd u 12l
Tampon/eponge vert bien vu x4
Chlore rapide u 20g seau 2kg
Serpillere ecrue 55x100 (3)

HYGIÈNE :

Essuie-tout compact bien vu x3
Lt toilet.Bb u tt petits 750ml
Coton max.Carre bb u tt pt x80
Pap.Toil.Compact bien vu x8
Mouchoirs bien vu m/etuis15x10
Serviettes maxi nuit b.Vu x10

BAZAR :

Allumettes flam'up gd.Moment btex80
Assiettes bien vu diam.20,5Cm blc x100
Balai multi-usages b.Vu
Brosse a laver b.Vu
Cartouche gaz u 190g
Bougies chauff-plat bien vu blc x50
Coffret ass 200 vis u
Desinf.Mult-usag.Sanytol 500ml
Eau de javel bien vu bidon 2l
Emballer havane 50mx48mm
Ens.Pelle+balayette b.Vu
Faitout u.Mai.Acier d.24Cm rge
Gobelets bien vu 20cl blc x100

> [Retour au sommaire](#)

À l'approche d'un cyclone, ces produits seront facilement repérables dans les rayons grâce à cette étiquette.



Cette liste comporte les principaux types de produits à avoir chez soi à l'approche d'un cyclone.

BRICOLAGE

- Piles / scotch
- Marteau, pinces
- Vis, clous
- Bâches plastiques et sangles (pour protéger les meubles)
- Planches ou feuilles de contreplaqué



MÉNAGER

- Serpillières + seaux
- Balais raclette
- Eponges
- Désinfectant ménager
- Détergent vaisselle
- Sacs poubelle
- Lampe de poche / torche ou lampe sans pile à manivelle (dynamo)
- Bougies
- Eau de javel (sans détergent) ou pastilles de chlore (pour désinfection)
- Récepteur radio à pile
- Jerricans alimentaires (pour stocker de l'eau)



USTENSILES DE CUISINE

- Briquet + allumettes à protéger dans un sac plastique
- Couteau de poche
- Une grande casserole
- Glacière
- Assiettes et gobelets en plastique réutilisable + couverts
- Réchaud à gaz + recharges à gaz (si vous avez une cuisinière électrique)

HYGIÈNE, SECOURS

- Papier essuie-tout



Les médicaments essentiels, sans ordonnance :

Par le Docteur Marconi

- Paracétamol, la forme que l'on peut prendre sans eau est idéale
- Spray désinfectant genre bisontine. Préférez la forme spray qui est plus hygiénique et plus pratique.
- Une boîte de traitement symptomatique de la diarrhée aiguë chez l'enfant et l'adulte
- Deux ou trois bandes en rouleau
- Quelques doses de sérum physiologique pour nettoyer les yeux ou les petites blessures
- Un flacon de gel désinfectant pour les mains, ce qui permet d'économiser l'eau si les mains sont sales et ont besoin d'être désinfectées
- Compresses stériles à stocker dans un sac à congélation pour les préserver de l'humidité
- Sparadrap
- Ciseaux

Bon à savoir stockage d'eau potable

Il est recommandé de stocker des packs d'eau potable pour la cuisine et pour boire, mais il est aussi intéressant d'avoir quelques pastilles désinfectantes pour l'eau si on doit utiliser l'eau du robinet pour boire ou pour cuisiner juste après le cyclone.



Bon à savoir : ne pas se baigner dans la mer

Il est fortement déconseillé de se baigner dans la mer les jours suivant le passage d'un cyclone car les lagons/étangs auront été ouverts pour se déverser dans la mer. Contenant notamment des eaux d'égouts, la mer et le sable peuvent être contaminés par toutes sortes de bactéries. Les eaux de pluies peuvent aussi entraîner des déchets dans la mer.

CONSIGNES AUX PLAISANCIERS



« L'endroit le plus sûr est sur terre et non pas sur bateau »

Le CROSS recommande à tous les plaisanciers d'être particulièrement vigilants en période cyclonique et d'être attentif à toute évolution météorologique.

À l'approche d'une tempête tropicale ou d'un cyclone, la meilleure des recommandations est d'amarer solidement son navire et d'aller se mettre à l'abri à terre.

«Un bateau ne représente pas un lieu de refuge sûr pour se protéger. Lors de la tempête, aucun moyen de sauvetage ne pourra sortir afin de mettre à l'abri les éventuels navires et leurs occupants qui viendraient se briser sur la terre.

Rester en mer à l'approche de phénomènes météorologiques inquiétants revient à se mettre en danger soi-même et les éventuelles personnes qui seraient susceptibles de venir vous aider», insiste le CROSS. À Saint-Martin, des abris sont proposés dans différents secteurs en partie française ([cliquez ici pour consulter la liste](#)). Il est aussi recommandé de mettre son bateau à l'abri dans le lagon ; souvent les ponts de Sandy Ground et de Simpson Bay sont ouverts plus fréquemment pour permettre aux plaisanciers de rentrer.

Conseils et choses à prévoir pour préparer le navire à subir un cyclone :

- Se tenir régulièrement informé de l'évolution des conditions météorologiques ;
- Dès le déclenchement des alertes cycloniques, s'assurer que les dispositions nécessaires peuvent être mises en œuvre rapidement ;
- Si le navire doit être maintenu au mouillage, prévoir un abri adapté suffisamment tôt et choisi en fonction des caractéristiques du navire ;
- Vérifier l'état des lignes de mouillage et des amarres, les renforcer et prévoir éventuellement leur remplacement. Armer le navire en configuration cyclonique (annexe rangée, voiles dégréeses...)
- Penser à tirer à terre les petites embarcations et à les lester ;
- Informer les proches de toutes initiatives durant une alerte cyclonique ;
- En cas d'absence lors d'une alerte cyclonique, prévoir que ces mêmes mesures puissent être prises par une personne désignée à l'avance ;
- Considérer qu'en cas d'alerte cyclonique les moyens de sauvetage ne sont plus disponibles et que l'on ne peut inconsidérément risquer la vie des sauveteurs. **Ne donc pas rester sur le bateau au mouillage pendant l'alerte cyclonique.**

POUR DÉCLENCHER DES SECOURS EN MER

APPELEZ LE CROSS



Depuis le littoral

TÉLÉPHONE N°196

APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE OU UN PORTABLE

En mer

RADIO VHF CANAL 16

DEMANDEZ LE CROSS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

OÙ TROUVER LES INFOS ?

Dès le 1^{er} juin, une météo des cyclones est diffusée. Plusieurs médias et sites internet relaient au quotidien ces informations météorologiques, qu'il y ait ou non un cyclone. Voici une liste des principaux.

🌀 MÉTÉO FRANCE

Le site de Météo France Antilles-Guyane possède un onglet spécifique « cyclone ». Il est possible de suivre la formation et la trajectoire des phénomènes sur une carte. Des images satellites et radar sont actualisées plusieurs fois dans la journée.

Officiellement, il est le seul site de référence selon les autorités.

[SITE INTERNET ICI](#)

🌀 NATIONAL HURRICANE CENTER



Au niveau international, le site de référence est celui du NHC, le national hurricanecenter. Lorsqu'un phénomène est formé, le site actualise trois fois par jour es informations (8h-14h et 20h), voire plus souvent en cas de cyclone.

Il estime les probabilités d'évolution du phénomène et sa trajectoire. Ses informations sont reprises par les autres médias. Elles sont communiquées par les chasseurs de cyclone qui effectuent des missions de reconnaissance en avion. Ils prennent souvent des photos et des vidéos en plein cyclone qu'ils postent sur les réseaux sociaux.

Le site est uniquement en langue anglaise ([CLIQUEZ ICI](#)).

Chasseurs de cyclone



🌀 SXM CYCLONE



Les Saint-Martinois ont l'habitude de suivre l'actualité des cyclones sur SXM Cyclone, un site internet qui relaie les informations. Il propose un abonnement SMS.

[SITE INTERNET ICI](#)

🌀 OLIVIER TISSERANT



Olivier Tisserant informe ses fans de l'évolution des phénomènes. Il «repart sur un fonctionnement proche de l'année dernière, avec un point hebdomadaire le lundi tant qu'il n'y a pas de danger de développement avéré et un suivi quotidien voir plus en cas de développement cyclonique menaçant -», a-t-il expliqué à quelques jours du début de la saison.

🌀 MÉTÉO TROPICALE



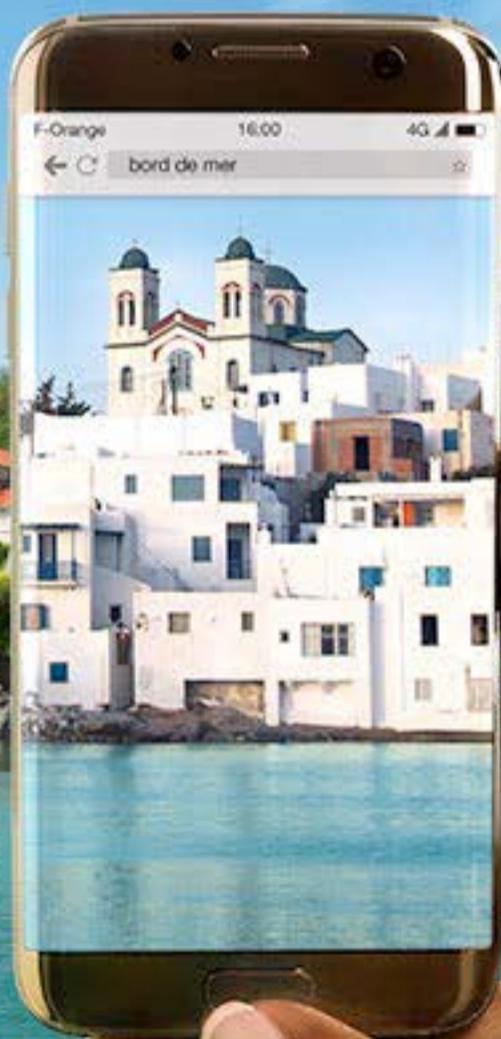
Météo tropicale est un groupe sur Facebook «pour suivre et discuter des risques liés à la météo durant la saison cyclonique aux Antilles».

Magazine digital gratuit réalisé et édité par
Soualiga Editions - 812 809 259.
soualigapost@gmail.com - 0590 51 13 73
Directrice de publication : Estelle Gasnet
Graphisme : Angélique Roy



Savoir faire le bon choix

Saint Martin
couvert en
4G/4G+*



En savoir plus

4G#1
en nombre de sites*